Corrigé :

a. c’est un actif courant car lié au cycle d’exploitation et d’échéance n’excédant pas 12 mois.

b. C’est un actif non courant car non lié au cycle normal d’exploitation.

c. c’est un passif courant car lié au cycle d’exploitation et d’échéance n’excédant pas 12 mois.

d. c’est un actif courant car lié au cycle d’exploitation et d’échéance n’excédant pas 12 mois.

e. C’est un actif non courant car non lié au cycle d’exploitation. Si le processus de vente est réellement engagé, l’immeuble doit apparaître sur une ligne distincte sous l’intitulé « actifs destinés à être cédés ».

f. C’est un actif non courant.

g. c’est en principe un actif courant car utilisé dans le cadre du cycle d’exploitation. h. La fraction de l’emprunt remboursable dans les 12 mois est un passif courant (soit 100 000 DH), tandis que les 200 000 DH constituent un passif non courant.

i. Ce sont des passifs courants.

j. c’est un passif courant car l’échéance prévue est inférieure à 12 mois.

k. c’est un passif non courant car l’échéance excède12 mois.

l. c’est un passif non courant car l’échéance prévue excède12 mois.